

## ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS) Stratégie ERASMUS/Stratégie globale

### Introduction

Établissement supérieur de formation, de ressource et de recherche, le Centre national des arts du cirque (CNAC) a été créé en 1985 à l'initiative du ministère de la Culture avec dans ses missions statutaires, *toutes actions en rapport avec l'enseignement des arts du cirque et le développement des activités professionnelles du cirque en France, dans le cadre de l'Union Européenne et à l'étranger.*

Le CNAC est accrédité à délivrer deux diplômes nationaux ; le diplôme national supérieur professionnel (DNSP) d'artiste de cirque et le diplôme d'État (DE) de professeur.e de cirque. Il est par ailleurs organisme de formation continue des professionnel.les du cirque.

### Stratégie internationale du Centre national des arts du cirque

En tant qu'opérateur de l'État, le Centre national des arts du cirque développe une activité internationale importante et bénéficie d'une forte attractivité internationale.

Le secteur circassien se développe, plus largement, dans une réalité internationale. La structuration internationale des réseaux des formations professionnelles, en particulier celui de la Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles favorise les circulations et les échanges, ainsi que le dynamisme de la filière.

Le métier d'artiste de cirque implique de cultiver la mobilité, tant les réseaux de programmation du cirque sont édifiés sur une échelle nationale, mais aussi transnationale.

Le pôle Ressources & Recherche du Centre national des arts du cirque est également un acteur moteur au niveau international des ressources sur le cirque et la magie et sur la recherche en cirque. Dans son contrat d'objectifs et de performance 2020-2024, l'établissement s'engage à affirmer et développer son rôle comme centre de ressources pour les étudiant.es, chercheur.euses et professionnel.les du cirque et du spectacle vivant à l'échelle nationale et internationale.

Le Centre national des arts du cirque est fondateur du réseau Circus arts research platform (CARP) regroupant 7 établissements internationaux : l'ENC de Montréal, Circusinfo en Finlande, Circuscentrum en Belgique, le département des arts du cirque de la Stockholm University of the Art, Universidade estadual de Campinas au Brésil, The National Institute of Circus Arts (NICA).

De par son implantation géographique, le Centre national des arts du cirque développe également des échanges transfrontaliers (Allemagne, Suisse, Belgique, Luxembourg) tant sur le plan pédagogique que du soutien au développement de projets.

Enfin le Centre national des arts du cirque est opérateur d'un dispositif d'insertion professionnelle soutenu par la région Grand Est et par le ministère de la Culture permettant d'apporter une aide aux compagnies européennes engageant des jeunes diplômé.es d'une des 3 écoles accréditées à délivrer le diplôme national supérieur professionnel (DNSP) d'artiste de cirque.

### Objectifs

Le Centre national des arts du cirque propose **un seul cursus de formation en formation initiale** : celui d'artiste interprète de cirque. Ce parcours de formation unique, bien qu'il s'alimente et s'enrichisse par le croisement avec des modules de formation continue pour les professionnel.les, n'offre pas aux étudiant.es d'opportunités de parcours diversifiés. L'ouverture vers des mobilités sortantes va répondre à ce manque en ouvrant pour les étudiant.es **des possibilités de parcours multiples.**

Comme pour les autres arts du spectacle vivant, **la transdisciplinarité est devenue un enjeu important de l'insertion professionnelle** des jeunes artistes. L'ouverture aux mobilités entrantes et sortantes et à des projets de coopération va permettre aux étudiant.es de s'enrichir d'expériences transdisciplinaires inaccessibles dans le seul cadre des activités du Centre national des arts du cirque.

Le Centre national des arts du cirque est engagé dans une réforme de digitalisation de son fonctionnement et de son offre pédagogique. Les contraintes sanitaires de la crise Covid 19 ont accéléré ces évolutions pour le recrutement des étudiant.es, les modalités d'enseignement et d'évaluation. **Le programme Erasmus + va permettre de poursuivre cette modernisation numérique** avec, en particulier, la mise en place des mobilités entrantes et sortantes sur des formats mixtes (présentiel/distanciel).

La participation du Centre national des arts du cirque au programme Erasmus+ a pour objectifs :

- d'enrichir l'offre de formation de l'établissement avec des partenariats transdisciplinaires et des parcours croisés pour les étudiant.es ;
- de donner à chaque étudiant.e l'opportunité de créer concrètement son propre réseau international, basé sur des échanges et des rencontres, valorisé dans le cadre de son cursus diplômant et qu'il/elle pourra activer pour faciliter son insertion professionnelle ;
- de développer des échanges de bonnes pratiques et des partages d'expérience dans la communauté pédagogique européenne du cirque, que ce soit directement pour les pédagogues ou pour le personnel support ;
- d'engager concrètement le personnel pédagogique et administratif dans une réflexion sur les enjeux et les évolutions de la formation supérieure en cirque au niveau international ;
- de structurer, concrétiser et pérenniser les partenariats avec les autres établissements internationaux d'enseignement supérieur du cirque au travers des accords inter-institutionnels ou des projets de coopération.

### **Participation au programme Erasmus +**

L'adhésion du Centre national des arts du cirque au programme Erasmus + se concrétisera comme un des vecteurs de sa politique internationale :

- au travers des mobilités étudiantes entrantes et sortantes qui permettront de structurer et de valoriser, par la reconnaissance d'ECTS, des échanges qui jusqu'alors relevaient des choix de parcours individuel des étudiant.es ;
- au travers des mobilités de personnel entrantes et sortantes qui permettront de renforcer d'une part la coordination pédagogique entre établissements d'enseignement supérieur de cirque et, d'autre part, de partager des bonnes pratiques et retours d'expérience.
- au travers des stages de courte et moyenne durée qui permettront d'enrichir l'offre de formation de l'établissement et des établissements partenaires.
- au travers des stages d'insertion professionnelle entrants proposés aux professionnel.les étranger.ères.
- au travers des projets de coopération qui naîtront de la création d'un espace européen de la formation supérieure en cirque.

Le réseau international existant permettra de mettre en place les activités de mobilité dès l'adhésion à la charte et des projets de coopération sont envisagés à partir de la seconde année. La communication interne et externe et les propositions d'encouragement à la participation auprès des étudiant.es et du personnel permettront d'atteindre ces objectifs

### **Calendrier - Critères**

Compte-tenu de son faible nombre d'étudiant.es et de la taille modeste de ses équipes, le Centre national des arts du cirque se projette dans un développement progressif et réaliste du programme Erasmus + en termes de quantité. Toutefois la qualité de son réseau de partenaires internationaux lui permet d'envisager des actions concrètes dès la mise en place de sa charte.

C'est sur cette base que le développement est envisagé comme suit :

- mobilités étudiantes : une entrante et une sortante dès la première année, puis deux mobilités entrantes et deux sortantes à compter de la seconde année ;
- mobilités salarié.es : deux mobilités sortantes et deux entrantes sont planifiées pour chaque année ;
- participation à des projets de coopération : cette partie du programme est envisagée dans un second temps en fonction de la structuration des partenariats existants et de la concrétisation d'un espace européen de la formation supérieure en cirque. À terme, la capacité des équipes du Centre national des arts du cirque permet d'envisager sa participation à un projet par an ;
- stages d'insertion professionnelle entrants : de même, c'est sur la base de la concrétisation d'un espace européen de la formation en cirque que ces accueils pourront se développer et il faut envisager l'accueil de 3 à 5 professionnel.les / artistes sur des périodes courtes à compter de la 3<sup>e</sup> année.

### **Impacts**

Avec son adhésion et son engagement dans le programme Erasmus +, le Centre national des arts du cirque vise plusieurs impacts transformant :

- Une évolution de son offre de formation alimentée par :
  - o les expériences vécues par les équipes pédagogiques suite aux mobilités entrantes et sortantes ;
  - o les expériences pédagogiques liées à la mobilité, en particulier sur la mobilité mixte (présentiel et distanciel) ;
- Une augmentation de la diversité des profils et des parcours des étudiant.es avec une ouverture vers des univers artistiques plus larges ;
- Une augmentation des opportunités d'insertion professionnelle à l'international ;
- La création d'un espace européen de la formation supérieure en cirque, qui permettra d'harmoniser les reconnaissances de diplômes au service du parcours des étudiant.es et servira de terreau à l'émergence de nouveaux projets de collaboration européens.